

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



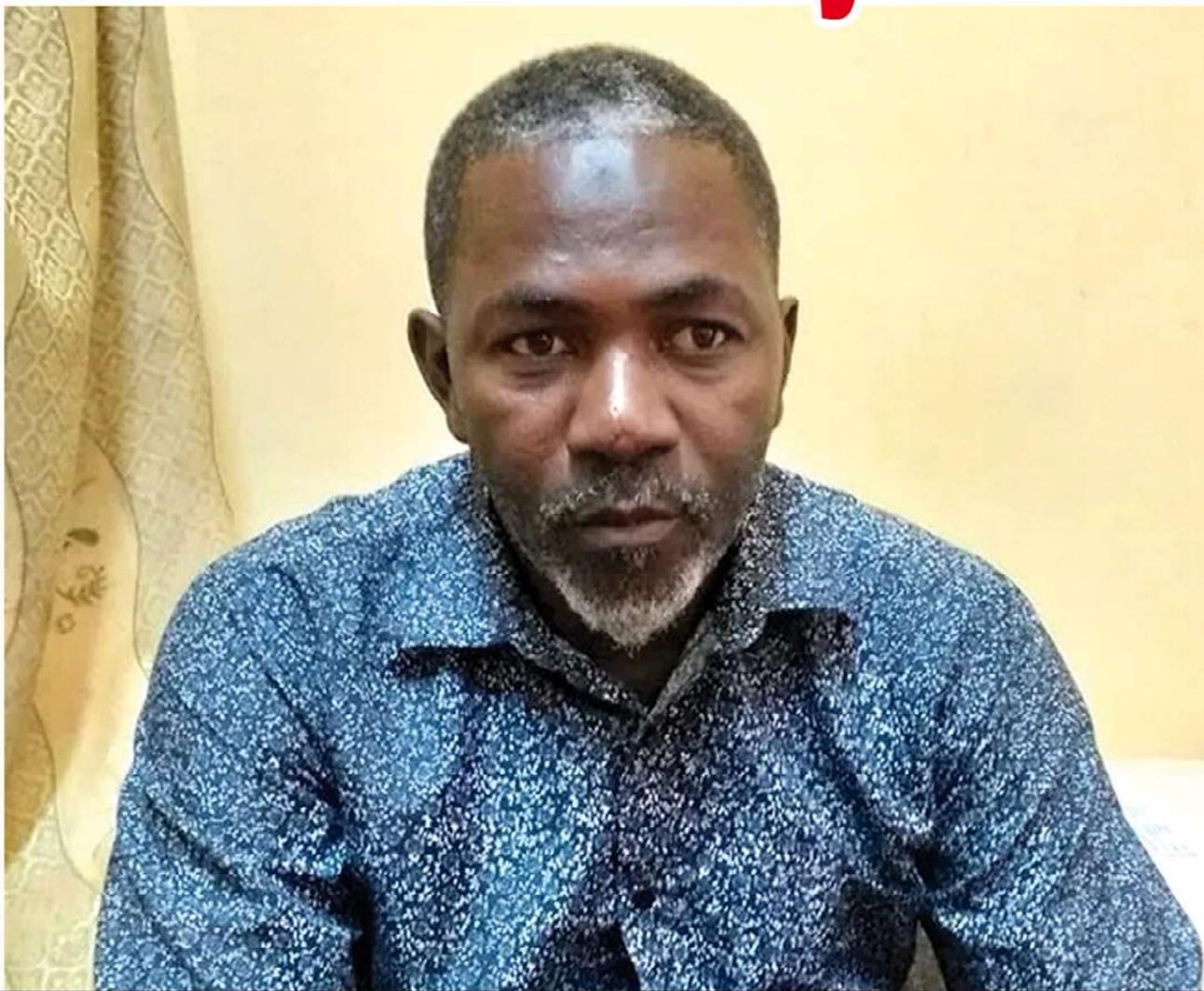
HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°290 DU LUNDI 21 AOUT 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

**DYSFONCTIONNEMENT AU SEIN
DU CADRE DE DIALOGUE**

Dr Ibrahima Sory Diallo dément Bah Oury et Lansana Kouyaté

P.3



Édito à vue d'Aigle

Le Niger, une grosse épine dans le pied de la CEDEAO

Au fil des jours et des semaines, l'on peut bien constater que le Niger du général Tiani devient une grosse épine dans le pied de la CEDEAO, dont le président en exercice, le Nigérian Bola Tinubu, avait pompeusement annoncé lors du sommet de Bissau la fin des coups d'Etat en Afrique de l'ouest. La suite, on la connaît... P.2

SÉKOU KOUNDOUNO DU FNDC

P.3



« Et si les motifs de la suspension du magistrat Cè Avis Gamy étaient ailleurs ? »

OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE



Le discours du président du CNT

P.5.6

FONCTION PUBLIQUE

P.7



Lancement officiel des opérations d'enrôlement des fonctionnaires

CRIEF

Le Collectif des avocats de Djoma Group SA et de Kabinet Sylla Bill Gates interpelle !

P.6

AG DE L'UFDG

Dr Fodé Oussou Fofana désigne les adversaires du parti

P.5

PAYSAGE POLITIQUE

Le RPG Arc-en-ciel soupçonne la manipulation de sa coordination de Kankan par Dr Ousmane Kaba et Dr Faya Millimouno

P.2



Édito à vue d'aigle



Le Niger, une grosse épine dans le pied de la CEDEAO

Au fil des jours et des semaines, l'on peut bien constater que le Niger du général Tiani devient une grosse épine dans le pied de la CEDEAO, dont le président en exercice, le Nigérien Bola Tinubu, avait pompeusement annoncé lors du sommet de Bissau la fin des coups d'Etat en Afrique de l'ouest. La suite, on la connaît. Le 26 juillet, soit quelques jours seulement après la sortie fracassante du successeur de Muhammad Buhari, le président Mohamed Bazoum du Niger s'est fait renverser par le patron de sa garde présidentielle. Le 31 juillet, il s'est tenu à Abuja (Nigeria), un premier sommet extraordinaire sur la situation qui prévaut au Niger, suite au coup d'Etat perpétré contre le président démocratiquement élu. Un sommet au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest ne se sont pas fait prier pour prendre des sanctions sévères contre

les putschistes de Niamey. Des actions immédiates et contraignantes ont été décidées pour amener le CNSP (Conseil national pour la sauvegarde de la patrie) à renoncer à son aventure et remettre tout bonnement le pouvoir au président démocratiquement élu qu'est Mohamed Bazoum. Il s'agit entre autres de la fermeture des frontières, de l'interdiction des vols en direction du Niger, des transactions commerciales avec le Niger, des transactions énergétiques ; du gel des avoirs bancaires ; de l'interdiction de voyages dans l'espace CEDEAO des militaires et de toute personne supportant le coup d'Etat du 26 juillet.

Par la suite, les chefs d'état-major des armées de la CEDEAO se sont réunis les 17 et 18 août à Accra, la capitale ghanéenne, pour peaufiner leur éventuelle intervention au Niger pour réinstaller Mohamed Bazoum dans ses fonctions de président de la République. Une date a même été arrêtée mais qui est pour le moment secrète, pour des raisons purement stratégiques.

Il faut dire qu'en plus des organisations sous-régionales et internationales que sont la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU, ce coup d'Etat a été fermement condamné par de nombreux pays occidentaux. Beaucoup se demandent cependant, non sans raison, si le Niger, un pays pauvre et enclavé, pourra se montrer aussi résilient face à ces sanctions décrétées par la CEDEAO.

Le samedi 19 août, une délégation de la CEDEAO a pu rencontrer à Niamey le président renversé Mohamed Bazoum. Et c'est pendant le séjour de cette délégation dans la capitale nigérienne que le nouvel homme du pays a fait une adresse à la nation pour annoncer un dialogue national inclusif et une transition dont la durée ne devrait pas dépasser 3 ans. Il a au passage promis l'enfer à ceux qui se hasarderont à lancer une attaque contre son pays, très jaloux de son indépendance et de sa souveraineté.

Kèfina Diakité

PAYSAGE POLITIQUE

Le RPG Arc-en-ciel soupçonne la manipulation de sa coordination de Kankan par Dr Ousmane Kaba et Dr Faya Millimouno

Le RPG Arc-en-ciel désapprouve la participation de sa coordination de la Haute Guinée à un mouvement de soutien dénommé Convergence des Partis Politiques pour le Développement à Kankan. La Direction Nationale du parti l'a fait savoir le samedi 19 août 2023 au cours de son assemblée générale hebdomadaire.



Cest une situation que le parti jaune n'arrive pas à diriger. La participation de ses cadres à un mouvement politique à Kankan sans l'accord de sa direction nationale, serait contre le parti, n'est pas du tout appréciée au sein du parti. « Quand nous avons appris qu'une certaine coordination commence à s'associer à des mouvements tels que le BL de Dr Faya Millimouno, le PADES de Dr Ousmane Kaba et d'autres partis politiques à Kankan, notre fief, on ne sait pas pourquoi et quelle activité vont-ils mener ensemble si ce n'est pas pour nous déstabiliser ? C'est pourquoi la Direction nationale a sorti un communiqué pour démentir notre participation à cette convergence des partis politiques pour le développement. Je ne sais pas quel développement qu'ils veulent avoir là-bas. Nous avons apporté ce démenti et la coordination de Kankan nous a appelé automatiquement pour nous présenter ses excuses ?, a fustigé Lansana Komara.

La région de Kankan est considérée bastion politique du parti d'Alpha Condé. Mais depuis la destitution d'Alpha Condé au pouvoir par la junte, le leader du PADES s'est installé dans la zone et veut s'y repositionner pour des

futures échéances électorales. Sa seule stratégie est de conquérir le cœur des militants du parti. Dans une sortie qui remonte à deux semaines, l'ancien ministre de l'Economie et des Finances avait classé en trois groupes, les cadres de l'ancien parti au pouvoir en trois groupes : un groupe en exil, un en prison et l'autre libre des mouvements qui serait hostile aux critiques. Pour l'ancien Ministre de l'Enseignement technique, la stratégie de leur détracteur est de les utiliser à sa faim politique. « Imaginez-vous une telle structure grandit à Kankan avec le RPG Arc-en-ciel à l'intérieur, ils vont faire des missions dans les sections et sous sections avec un certain Ousmane Kaba, ça sera de lui donner le boulevard. Politiquement c'est inadmissible », a-t-il prévenu.

Le RPG Arc-en-ciel est convaincu que peu importent les agissements d'autres acteurs politiques, ils ne réussiront jamais à l'opposer à ses coordinations nationales.

Samuel Demba. D





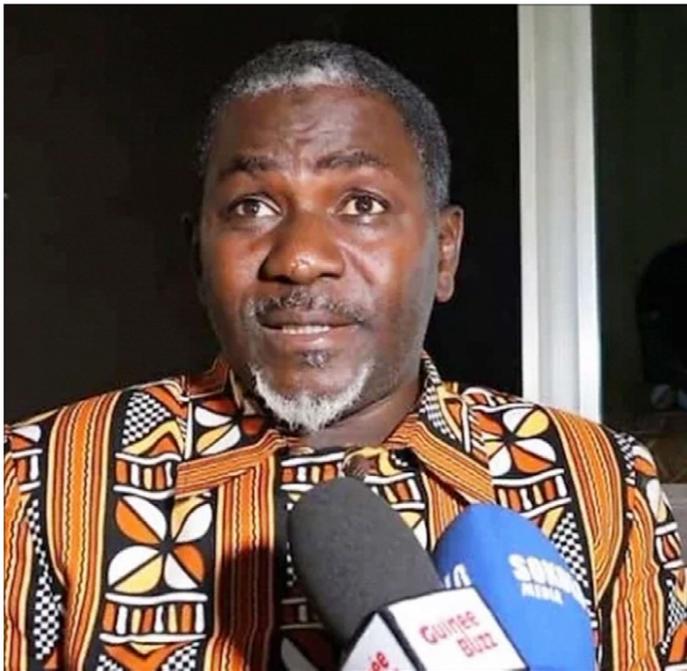
DYSFONCTIONNEMENT AU SEIN DU CADRE DE DIALOGUE

Dr Ibrahima Sory Diallo dément Bah Oury et Lansana Kouyaté

Dr Ibrahima Sory Diallo, président de l'ADC-BOC et président de la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue ne partage pas les critiques de Bah Oury, président de l'UDRG et Lansana Kouyaté leader du PEDN qui dénoncent un disfonctionnement au sein du cadre de dialogue. Il s'est confié à notre rédaction.

L'Aigleinfos : Vous étiez en conclave le jeudi 17 août pour mettre les points sur les i concernant l'évolution du cadre de dialogue qui, selon des acteurs non des moindres Bah Oury et Lansana Kouyaté, commence à désorienter. Est-ce vraiment le cas aujourd'hui ?

Dr Ibrahima Sory Diallo : Si ces acteurs pensent qu'il y a une opacité et un manque de transparence, cela n'engage qu'eux dans la mesure où nous nous pensons que tout ce qui se passe ici est suivi de résolution, et ça se passe sous la couverture de toutes les parties prenantes à des échelons différents. Le comité de pilotage est composé des partis politiques et des organisations de la société civile. Ils ont d'ailleurs organisé la vulgarisation dans les trente-trois préfectures. Et puis, il y a une deuxième phase qui est



en cours qu'on appelle secrétariat technique qui est composé par les représentants de ces mêmes personnes qui sont en train de dire qu'il y a opacité. Ils sont représentés dans les départements

concernés et partout pour la mise en oeuvre des activités de la transition.

L'Aigleinfos : Ces dissidents ont même annoncé la rédaction d'un

mémoire qu'ils vont adresser aux autorités de la transition. Est-ce que tout cela ne montre pas qu'il y a anguille sous roche au sein de cadre, surtout avec l'arrivée de nous nouveaux acteurs qui ont rejoint l'équipe ?

Dr Ibrahima Sory Diallo : Pour le moment, il n'y a pas de fissures dans nos activités. Et comme vous le dites concernant le mémo, Lansana Kouyaté et autres sont libres de dire ce qu'ils veulent. Je ne suis pas contre et mes collègues non plus. Mais lorsque vous constatez des dysfonctionnements, il suffit d'appeler leurs représentants et leur demander ce qui se passe, et si ceux-ci ne leur donne pas des informations claires, ils peuvent chez les facilitatrices voir ce qui ne va pas. De toutes les façons, ce n'est pas la peine de dénoncer en conférence de presse ou je ne sais où et après vous êtes

là, représentés.

L'Aigleinfos : Autre question c'est le décret du Colonel Mamadi Doumbouya qui autorise désormais les gouverneurs de région à nommer les chefs de quartier et de district. Comment vous avez accueilli cette décision de la junte.

Dr Ibrahima Sory Diallo : Nous avons dit que ce décret vient à point nommé, pour entretenir beaucoup de situation dans la cité. Rappelez-vous que cela existait déjà dans nos textes.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Ibrahima Sory Diallo, président de la Convergence des acteurs sociopolitiques engagés dans le cadre de dialogue.

Dr Ibrahima Sory Diallo : C'est moi qui vous remercie

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

SÉKOU KOUNDOUNO DU FNDC

« Et si les motifs de la suspension du magistrat Cé Avis Gamy étaient ailleurs ? »

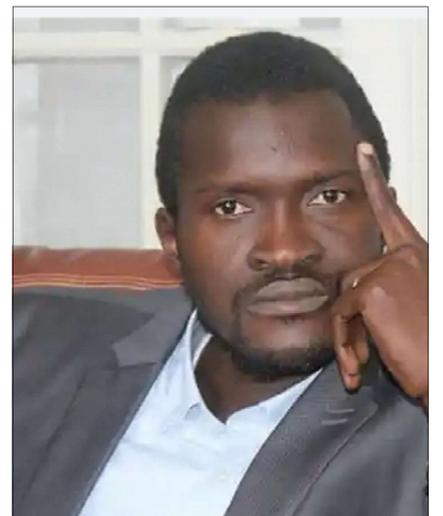
Dans une nouvelle tribune publiée dans la presse, Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC, s'est demandé si les motifs de la suspension du magistrat Cé Avis Gamy n'étaient ailleurs...

« Dans la procédure judiciaire engagée contre les camarades Foniké Menguè et Djani Alfa qui s'est élargie à Mamadou Billo BAH, sur instruction de Alphonse Charles Wright, alors procureur général près la Cour d'appel de Conakry, le jeune magistrat Cé Avis Gamy était le représentant du ministère public au procès. En dépit des instructions qu'il avait reçues et des pressions exercées sur lui par Alphonse Charles Wright, il avait eu le courage de requérir la relaxe pour délit non constitué. Sa position était strictement conforme à l'adage selon lequel « la plume est serve, la parole est libre ». Le populiste procureur général, censé connaître cette règle, n'a jamais pardonné au jeune magistrat cette position courageuse qu'il avait prise pendant ce procès. Alphonse Charles Wright lui reprochait

de l'avoir couvert de honte en ne faisant pas des réquisitions aux fins de condamnation contre les trois activités, membres du FNDC. À la suite de cette décision, il a entrepris des manœuvres pour charger Me Moriba Alain Koné qui était ministre de la Justice, en l'accusant d'avoir influencé le magistrat Cé Avis Gamy. En fin de compte, le Garde des Sceaux a été limogé et remplacé par qui ? ...Alphonse Charles Wright. Dès qu'il a été nommé ministre de la Justice, un de ses tous premiers actes a été de déplacer M. Cé Avis Gamy à Labé, sans aucune nécessité. Alphonse Charles Wright est donc celui à qui Me Moriba Alain Koné doit son limogeage. L'on se rappelle encore son acte déloyal contre un de ses aînés dans la magistrature dont

il avait enregistré les propos à son insu. C'est ce personnage qui prétend donner des leçons à ses collègues et qui parle d'insuffisance professionnelle. Entre lui et les magistrats, on se demande bien qui est le plus « insuffisant » professionnellement. Un ministre qui fait engager des poursuites contre un mort; qui ne sait pas qu'en sa qualité de ministre de la Justice, il n'est pas le Conseil de discipline des magistrats; qui ignore qu'il ne doit pas parler d'insuffisance professionnelle par rapport à un magistrat qui a pris une décision en fonction de son interprétation de la loi. La liste des preuves de l'insuffisance professionnelle de Alphonse Charles Wright est longue. C'est une honte pour la justice guinéenne d'avoir à sa tête un

individu aussi clivant et aussi méprisant envers ses collègues et les professionnels de la justice. Alphonse Charles Wright a introduit le clanisme dans le secteur de la justice, au point que les magistrats se regardent aujourd'hui en chien de faïence. Mais, ses récentes décisions de suspension semblent avoir sorti ces derniers de leur sommeil. Ils commencent à comprendre qu'avec un tel ministre, c'est la justice, en tant que pouvoir, qui risque de disparaître. Il a déclaré qu'après sa fonction de ministre, il ne retournera pas à la magistrature. Il fera donc tout miner l'appareil judiciaire.



Aux magistrats de prendre la mesure du danger. », a écrit Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC.

Samuel Demba. D

OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le discours du président du CNT

Le président du Conseil national de la transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a lancé le mercredi 16 août 2023, les travaux du Débat d'Orientation Budgétaire 2023. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a mis l'accent sur le dialogue et a rappelé les défis énormes et complexes auxquels la Guinée fait face. Lisez...

« Honorables Membres de notre auguste Assemblée, Distingués Invités ;

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour aborder une étape cruciale dans le cheminement de la République de Guinée vers une transformation significative.

Alors que notre nation franchit la barre des pays pauvres pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire, il est impératif que nous nous penchions sur les principes fondamentaux et les défis complexes qui sous-tendent la planification budgétaire pluriannuelle dans le contexte spécifique de notre pays, en pleine refondation institutionnelle et administrative.

La République de Guinée a une histoire marquée par des défis profonds, dont l'instabilité politique, la mal gouvernance et la pauvreté généralisée. Pourtant, notre nation possède également d'abondantes richesses naturelles qui n'ont pas encore été exploitées de manière optimale pour le bénéfice de tous nos citoyens. C'est dans ce contexte complexe que nous devons naviguer, tout en aspirant à un avenir meilleur pour chaque Guinéenne et Guinéen.

L'élaboration d'une planification budgétaire pluriannuelle en cette période de refondation et de rectification institutionnelle revêt une importance cruciale.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour discuter des principes fondamentaux et des défis inhérents à cette démarche vitale, à la lumière de notre récente avancée en tant que pays à revenu intermédiaire.

Les Principes Fondamentaux qui guideront notre planification budgétaire doivent être ancrés dans cette réalité. La transparence et la responsabilité sont non seulement des impératifs moraux, mais aussi des nécessités pour restaurer la confiance dans nos institutions. En tant que représentants du peuple, il nous revient la responsabilité de veiller à ce que chaque unité monétaire allouée dans le budget serve les intérêts de tous, contribuant ainsi à la prospérité collective.



L'inclusivité est un principe de première importance, compte tenu de notre histoire marquée par des inégalités persistantes. En élaborant notre planification budgétaire, nous devons nous assurer que les voix de toutes les couches de la société soient entendues, qu'il s'agisse des groupes marginalisés, des femmes, des jeunes, des populations rurales et urbaines. En tenant compte des besoins diversifiés de notre population, nous pouvons créer des politiques budgétaires véritablement solidaires, équitables et inclusives.

Le développement durable et la diversification économique sont des priorités stratégiques incontournables. Alors que nous cherchons à exploiter nos ressources naturelles pour le bien commun, nous devons également investir dans des secteurs qui stimuleront une croissance équilibrée et durable. La diversification économique réduira notre dépendance vis-à-vis des fluctuations des prix des matières premières et favorisera la stabilité à long terme.

Cependant, des défis complexes se profilent. Notre transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire requiert une réévaluation minutieuse de nos mécanismes de gestion des ressources. La corruption, qui a été un fléau dans notre histoire, doit être combattue avec détermination. Une gestion prudente et responsable des ressources naturelles est essentielle pour éviter de répéter les erreurs du

passé.

De plus, nous devons affronter le défi de la construction d'institutions solides, capables de résister à l'épreuve du temps et de soutenir la stabilité politique et économique.

Le renforcement continu des capacités institutionnelles est indispensable pour garantir que nos décisions budgétaires reposent sur des données fiables et des analyses rigoureuses.

Chers membres du Conseil National de Transition et distingués invités, nous sommes à un moment charnière pour la République de Guinée. La planification budgétaire pluriannuelle doit être en ligne avec nos aspirations collectives de réforme et de progrès. En adhérant aux principes de transparence, de responsabilité sociale, de priorisation stratégique et de flexibilité, nous pouvons consolider les bases d'une gestion exemplaire des finances publiques, en vue d'une prospérité durable pour notre nation et d'un avenir meilleur pour chaque Guinéen.

Aux acteurs engagés des sphères sociales et économiques, partenaires sociaux, société civile, syndicats, ainsi qu'aux acteurs du monde économique, patrons et chambres consulaires, il est clair que vous poursuivez un dialogue social et économique plus étroit. La Transition nécessite un dialogue politique substantiel pour préserver la

stabilité démocratique, tout en maintenant une communication ouverte avec les éléments essentiels de la société.

Il est important de rappeler les conséquences néfastes du manque de dialogue avec les partenaires sociaux et économiques. Cela peut engendrer un déséquilibre dans la distribution des revenus, accentuant les disparités socio-économiques. De plus, ce manque de dialogue restreint la prise en compte des besoins et des préoccupations des diverses strates de la société, ce qui peut créer un terrain propice aux tensions. Une carence dans le dialogue, que ce soit sur le plan social ou économique, risque également de freiner la mise en œuvre efficace des politiques et de ralentir le processus de développement, malgré les entrées financières substantielles.

L'optimisme et la conscience citoyenne demeurent inébranlables face à la réception limitée par le gouvernement des recommandations émanant de notre institution. En faisant le lien entre ces deux constats, il devient évident que la vulnérabilité de notre arsenal institutionnel et financier à la corruption est mise en évidence.

C'est pourquoi le CNT s'engage à collaborer avec les institutions concernées pour initier une procédure de révision parlementaire de la Loi anti-corruption et pour rédiger

une proposition de loi sur les obligations de l'Administration publique.

Honorables Membres du CNT et Distingués Invités,

Il me paraît crucial de rappeler les principes essentiels et les défis majeurs auxquels notre Parlement doit faire face lors de l'examen d'une planification budgétaire pluriannuelle. Ceci se déroule dans le contexte stimulant de la refondation et de la rectification institutionnelle de notre nation.

Pour commencer, il est impératif de souligner les principes fondamentaux qui devraient guider notre démarche. Ces principes fournissent un cadre solide pour orienter nos actions et garantir que la planification budgétaire pluriannuelle soit solide et efficace :

- **Transparence et Reddition de Compte** : Dans une ère de transformation institutionnelle, il est crucial de maintenir une transparence absolue dans la gestion des ressources financières. Le Parlement doit garantir que les citoyens comprennent clairement comment les fonds sont alloués et dépensés, renforçant ainsi la confiance et la reddition de comptes dans le processus.

- **Responsabilité Sociale** : Le passage au statut de revenu intermédiaire offre l'occasion de relever de nouveaux défis sociaux. Les parlementaires doivent veiller à ce que la planification budgétaire réponde aux besoins de tous les segments de la société, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés.

- **Priorisation Stratégique** : Dans un contexte de refondation, il est essentiel d'identifier les domaines clés nécessitant des investissements stratégiques. Le Parlement doit jouer un rôle actif dans la définition de priorités bien étudiées pour garantir l'allocation judicieuse des ressources.

- **Flexibilité et Agilité** : La rectification institutionnelle s'accompagne souvent de changements rapides et complexes.

La planification budgétaire doit être suffisamment flexible

(Suite page 5)

OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le discours du président du CNT

pour s'adapter aux nouvelles exigences tout en maintenant un cap stratégique.

En ce qui concerne les défis, abordons quelques-uns des plus spécifiques auxquels nous sommes confrontés :

- **Adaptation au Nouveau Statut :** Le nouveau statut de pays à revenu intermédiaire implique des changements significatifs dans les besoins financiers et les priorités nationales : réduction de la pauvreté, croissance économique soutenue, création d'emplois, amélioration de l'accès aux soins de santé et à l'éducation de qualité, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles.

De plus, la nécessité de maintenir une stabilité politique et économique en vue d'un développement plus substantiel est primordiale. Tout en saluant les efforts de résilience économique et sociale, le CNT doit naviguer habilement dans cette transition pour éviter la sur-allocation ou les faibles allocations des ressources.

- **Gestion des Ressources :** Une planification pluriannuelle réussie nécessite une gestion rigoureuse des ressources. Cela inclut une évaluation minutieuse des revenus attendus, la maîtrise des dépenses et la garantie de la durabilité budgétaire à long terme.

- **Inclusion et Participation :** Dans un climat de refondation institutionnelle, il est impératif d'impliquer toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé. Les parlementaires doivent faciliter un dialogue ouvert pour garantir que la planification budgétaire reflète un large éventail de perspectives et de besoins.

- **Alignement Stratégique :** Les objectifs de la planification budgétaire doivent être en adéquation avec les objectifs plus larges de la refondation institutionnelle. Le Parlement doit veiller à ce que les choix budgétaires contribuent efficacement à la réalisation des transformations souhaitées.

Chers parlementaires, je vous exhorte à relever ces défis avec détermination et à travailler de concert pour élaborer une planification budgétaire pluriannuelle qui reflète notre engagement envers une refondation réussie

et une rectification institutionnelle durable.

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

Sous la direction éclairée du Président de la Transition, le peuple de Guinée suit avec optimisme l'évaluation des membres du gouvernement de Transition. Nous félicitons et encourageons le Premier Ministre, chef du gouvernement, ainsi que toute l'équipe d'évaluation des ministres pour leurs efforts.

Le Conseil National de Transition (CNT) a joué un rôle essentiel dans la consolidation de ce processus de reddition des comptes, en agissant conformément aux dispositions de la Charte de la Transition. Pendant ce débat budgétaire, nous veillerons à contrôler la réponse aux aspirations de nos concitoyens.

Ce débat budgétaire servira de plate-forme pour atteindre plusieurs objectifs cruciaux :

- **Évaluation des politiques publiques :** Le Conseil National de la Transition, en accord avec le gouvernement, évaluera en profondeur les politiques publiques actuelles afin d'identifier leurs performances, leurs atouts et les domaines nécessitant des améliorations. Cela inclut une évaluation de l'efficacité des politiques de développement régional et d'éducation.

- **Évaluation de la gouvernance publique :** À partir du Programme de Référence Intérimaire (PRI), les commissions appropriées du CNT analyseront en collaboration avec les cadres des départements sectoriels, les mécanismes de gouvernance et l'efficacité des choix en matière de politiques économiques et sociales. Cela pourrait impliquer la transparence dans les processus décisionnels et la lutte contre la corruption. Nous examinerons également l'accès du secteur privé national aux opportunités, la transparence, l'efficacité et l'efficacité des marchés publics, conformément à la loi sur le contenu local.

- **Feuille de route gouvernementale :** Le CNT évaluera la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement, en examinant la réalisation des objectifs fixés et les progrès réalisés jusqu'à présent.

Rapport du Vérificateur Général : Le rapport du Vérificateur Général sera un outil essentiel pour évaluer l'utilisation des fonds publics et identifier toute irrégularité financière. Cette transparence renforcée peut contribuer à renforcer la confiance publique.

Attentes du peuple et état des collectivités locales : En prenant en compte les attentes et les besoins du peuple, le gouvernement veillera à ce que les actions gouvernementales soient alignées sur les priorités de la population. L'évaluation de l'état des collectivités locales permettra de mieux comprendre les besoins régionaux et locaux. Le respect des critères et bonnes pratiques en matière de transparence, de responsabilité, de participation citoyenne et de gestion efficace des ressources sera essentiel pour garantir une évaluation complète et objective de l'action gouvernementale.

Ce processus permettra au gouvernement guinéen de renforcer la confiance du peuple, d'identifier les domaines d'amélioration et de mettre en place des mesures stratégiques pour un développement durable et inclusif pendant la période de transition.

Mesdames et Messieurs,

J'insiste sur le caractère crucial du moment et notre parcours en tant que nation en refondation et en reconstruction institutionnelle. En qualité de membres de notre auguste assemblée, nous avons la responsabilité importante de guider la planification budgétaire pluriannuelle dans cette période exaltante. En adhérant aux principes fondamentaux de transparence, de responsabilité sociale, de priorisation stratégique et de flexibilité, nous pouvons surmonter les défis et tracer un avenir financièrement solide et prospère pour notre pays.

Avec espoir et responsabilité, je déclare ouvert les travaux du Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

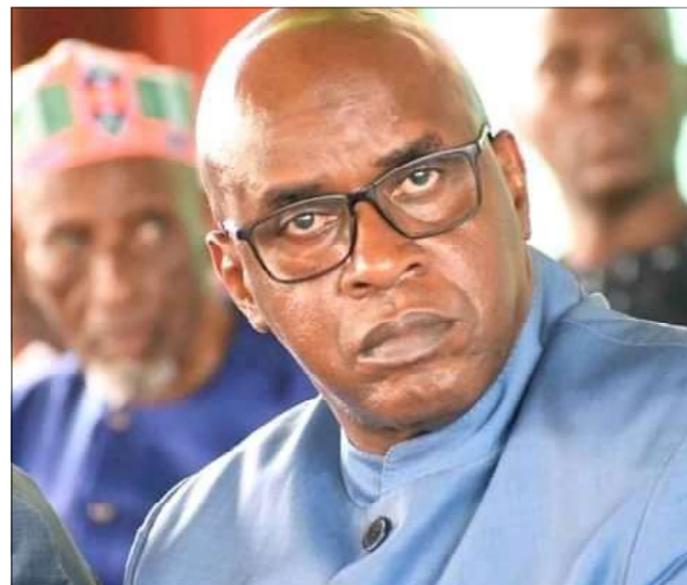
Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens... », a déclaré le président du CNT, Dr Dansa Kourouma.

Mamadou Oury

AG DE L'UFDG

Dr Fodé Oussou Fofana désigne les adversaires du parti

A la faveur de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 19 août 2023, l'un de ses vice-présidents, Dr Fodé Oussou Fofana, a fait comprendre que le CNRD n'est pas leur adversaire. Pour lui, les adversaires de l'UFDG sont ceux qui pensent qu'il faut éliminer Cellou ou l'UFDG.



« Le CNRD n'est pas un parti politique, le Colonel Doumbouya ne nous a pas dit encore qu'il est candidat,...Je vous ai parlé de ceux qui pensent que pour qu'ils puissent être candidats il faut éliminer le président Cellou, pour qu'ils soient candidats il faut qu'on élimine l'UFDG, l'adversaire de l'UFDG ce sont ces gens-là nos adversaires. Nous, nous c o n s i d é r o n s jusqu'aujourd'hui que l'engagement qui est pris va être respecté et je prie le Tout-Puissant Dieu que le Colonel Doumbouya ne tombe pas dans les mêmes erreurs que le Capitaine Dadis, parce que Dadis que je connais était l'homme fort mais ce sont ces Guinéens qui l'ont mis sur le mauvais chemin...Nous, nous aimons la Guinée, ce que nous demandons et que nous allons exiger et ça nous n'allons jamais changer d'avis là-dessus, il faut que les élections soient organisées, les élections

transparentes pour que le meilleur gagne puisque nous savons le meilleur c'est nous, nous savons que nous allons gagner, tout le reste-là ne nous intéresse pas. »

A en croire Dr Fodé Oussou Fofana, on ne peut pas parler de démocratie sans parler de l'axe Hamdallaye, Bambeto, Cosa, Kagbelen. « Qui peut parler de démocratie dans ce pays sans parler de ces jeunes ? 260 jeunes sont enterrés au cimetière de Bambeto pour que ce pays soit un pays démocratique. Ces jeunes sont des jeunes engagés, qu'il faut respecter, qu'il faut honorer...Maintenant, je vais vous dire, un ministre de la République est payé, le maximum qu'il a c'est 15 millions. Il a un garde du corps, il a un chauffeur. Si quelqu'un vous donne des voitures, du riz, des motos, prenez, bouffez, utilisez les motos, c'est votre argent », a-t-il indiqué.

Kéfina Diakité

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

CRIEF

Le Collectif des avocats de Djoma Group SA et de Kabinet Sylla Bill Gates interpellé !

Dans un communiqué publié dans la presse le 17 août, le collectif des avocats de Djoma Group SA et de Kabinet Sylla Bill Gates est monté au créneau pour interpellé sur le traitement du dossier de leur client !

« En notre qualité de conseils de Monsieur Kabinet SYLLA, actionnaire unique de la société Group Djoma S.A, inculpé et placé en détention préventive le 03 Novembre 2022 et de la société Group Djoma S.A prise en la personne de sa représentante légale, Madame Fatoumata DIAKITE, avons l'honneur de porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

Par réquisitoire introductif en date du 27 Janvier 2022, Monsieur le Procureur Spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières a saisi la Chambre d'Instruction de ladite Cour à l'effet d'ouvrir une information judiciaire contre Djoma S.A, Djoma Logistique et Djoma Groupe S.A pour des faits de corruption dans le secteur privé, détournement de deniers publics, enrichissement illicite, concussion, abus d'autorité, blanchiment de capitaux et complicité.

Ce réquisitoire n'était, contre toute attente, axé sur aucun fait ou élément précis pouvant caractériser l'une quelconque de ces infractions.

S'étant d'ailleurs aperçue de cette réalité, notamment de ce qu'il n'existait au dossier de la procédure aucun indice grave ou concordant permettant d'inculper ces personnes morales, la Chambre d'Instruction a saisi la Direction Centrale des Investigations de la Gendarmerie Nationale d'une commission rogatoire. En exécution de cette commission rogatoire, et au terme de ses investigations, la Direction des Investigations a transmis, à la Chambre d'Instruction trois (3) procès-verbaux d'audition de madame TRAORÉ Fatoumata DIAKITE, un (1)



procès-verbal d'audition de Monsieur Kabinet SYLLA, un (1) procès-verbal d'investigation (Douane), un (1) procès-verbal d'investigation (enrichissement) et le procès-verbal de synthèse en date du 21 Mars 2022.

Ces enquêtes sur commission rogatoire ont conclu qu'il n'existe aucune raison plausible de nature à entraîner des poursuites contre Monsieur Kabinet SYLLA et Madame TRAORÉ Fatoumata DIAKITE qui, d'ailleurs, n'étaient ne sont pas visés par le réquisitoire de monsieur le Procureur spécial. Ces conclusions n'étaient en réalité que le reflet du contenu du dossier qui ne renferme aucun indice à l'encontre des susnommés.

Suite à la transmission des procès-verbaux susvisés résultant des enquêtes sur commission rogatoire, nous avons reçu, en notre qualité de conseils de Monsieur Kabinet SYLLA et Madame TRAORÉ Fatoumata DIAKITE, la lettre de convocation en date du 15 Avril 2022 à l'effet de se présenter avec nos clients susnommés à l'audience de première comparution devant la Chambre d'Instruction pour

les mêmes faits de corruption dans le secteur privé, détournement de deniers publics, enrichissement illicite, concussion, abus d'autorité, blanchiment de capitaux et complicité ayant fait l'objet d'investigations minutieuses par la Gendarmerie.

Aussitôt, par acte daté à Conakry du 29 Avril 2022, nous avons adressé aux Magistrats de la Chambre d'Instruction des observations dans lesquelles, nous avons relevé l'inexistence de tout indice grave ou concordant de nature à justifier une quelconque inculpation de nos clients et ce, sur le fondement de l'article 143 du Code de Procédure Pénale subordonnant, à peine de nullité, l'inculpation à l'existence d'indice grave ou concordant. Face à la pertinence de ces observations, dans un premier temps, la Chambre de l'Instruction a renvoyé sine die cette audience en nous informant qu'elle nous appellera dès que nécessaire.

Contre toute attente, et pendant que cet obstacle n'était pas encore levé, la même chambre de Contrôle d'Instruction convoquait Monsieur

Kabinet SYLLA pour un interrogatoire de première comparution qui s'était tenu le 03 Novembre 2022, au cours duquel, il fut inculpé et placé en détention préventive, en dépit de l'absence de tout indice grave ou concordant.

Le collectif souligne que l'obstacle à l'inculpation de ses clients, à savoir l'inexistence d'indices graves ou concordants à l'égard de ces derniers, confirmé que constituait par le procès-verbal de synthèse susvisé, et preuve de l'inexistence de tels indices, ne sera levé que plus tard à travers l'annulation dudit procès-verbal de synthèse par un arrêt en date du 05 Décembre 2022 rendu par la Chambre Spéciale du Contrôle de l'Instruction et ce, malheureusement, bien après leurs inculpations et en l'absence de tout nouvel élément.

Par voie d'une conférence de presse animée le 04 Novembre 2023 à la Maison de la Presse, cette violation des règles de procédure gouvernant l'inculpation fut vigoureusement dénoncée par le collectif.

Le collectif s'empresse de porter à la connaissance de l'opinion nationale et

internationale qu'il vient d'être réconforté dans sa conviction qu'il a toujours défendue et, selon laquelle, ses clients faisaient l'objet de poursuites arbitraires dénuées de tout fondement, car il vient d'être suivi de bout en bout dans ses observations en date du 21 Juillet 2023 tendant au non-lieu par la Chambre de l'Instruction de la CRIEF qui, par ordonnance de non-lieu N°274/CI/CRIEF/2023 en date du 14 Août 2023 a décidé qu'il n'y a pas lieu à suivre contre Kabinet SYLLA alias Bill Gates et la société Djoma Group SA des chefs des infractions sus-énumérées.

Pour leur courage, le collectif félicite les magistrats instructeurs qui ont prononcé cette décision de non-lieu et les décisions subséquentes portant aussi bien sur la restitution des véhicules de Monsieur Kabinet SYLLA, la mainlevée de la saisie conservatoire sur les comptes bancaires de la Djoma Group que sur celle de l'interdiction de sortie du territoire contre Fatoumata DIAKITE.

Pour terminer, le collectif souhaite que le dénouement de cette affaire soit la fin des poursuites et détentions arbitraires dans notre pays qui aspire comme tous les autres Etats du monde à l'instauration d'un véritable Etat de Droit et d'une véritable démocratie, sans lesquels, il n'y aura jamais de Justice indépendante, garante d'une procédure juste et équitable.

Vive l'Etat de droit.
Conakry, le 17 Août 2023
LE COLLECTIF
Me Lanciné SYLLA
TRAORE
Me Jean Marie Lamine
KAMANO
Me Moussa DIALLO
Avocats à la Cour »
Mamadou Oury

NIGER

Le Burkina et le Mali déploient des avions de combat en réaction contre toute attaque de la CEDEAO



Ouagadougou et Bamako ont manifesté, leur soutien matériel à Niamey au moment où les chefs d'états-majors de la CEDEAO se préparent à intervenir militairement pour restaurer l'ordre constitutionnel.

Le Burkina et le Mali ont déployé, vendredi 18 août 2023, des avions de combat pour « répondre à toute forme d'agression contre le Niger », a rapporté la télévision publique

nigérienne.

Selon elle, les deux pays « mutualisent leur forces avec celles du Niger contre toutes formes d'agression contre le pays », à travers le « déploiement de vecteurs aériens » à Niamey.

Sur les images diffusées à la télévision nationale nigérienne, on aperçoit des avions de type Super Tucano, chacun frappé des drapeaux du Burkina et du Mali. On y voit aussi, pour la

première fois, un avion léger d'attaque au sol Hürkus-C de l'armée de l'air nigérienne, armé et équipé d'un système d'imagerie EO/IR pour la reconnaissance.

Toujours selon la télévision nigérienne, des officiers d'état-major de ces trois pays se sont réunis à Niamey, avec pour « objectif, de peaufiner le plan de riposte contre les agressions programmées par la Cedeao ».

Elle a ajouté que l'axe Bamako-Ouagadougou-Niamey est un exemple de solidarité, d'amitié et surtout de fraternité.

Ce déploiement intervient alors que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest est sur le point d'intervenir au Niger dans les prochains jours afin de restaurer l'ordre constitutionnel. Mercredi 26 juillet, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie a renversé le régime de Mohamed Bazoum.

SD/ac/APA

FONCTION PUBLIQUE Lancement officiel des opérations d'enrôlement des fonctionnaires



Le mercredi 16 août 2023, au terme du processus de pré-enrôlement sur une plateforme créée à cet effet, les opérations d'enrôlement des fonctionnaires de l'Etat ont été lancées par le ministre du Travail et de la Fonction Publique, Julien Yombouno.

« En lançant cette opération de recensement biométrique de tous les agents de l'Etat (fonctionnaires et contractuels), l'attente principale c'est de ressortir les effectifs réels de la fonction publique. Et donc plus tard, sur la base des effectifs réels, déterminer avec exactitude la masse salariale que l'Etat débourse à la fin de chaque mois pour payer les fonctionnaires. Mais ce qu'il faut retenir comme finalité, c'est de réaliser au terme de toutes les opérations de biométrie, un fichier unique de gestion administrative et de solde. Ce qui voudrait dire en français simple, qu'à partir de là, une fois le travail est totalement réalisé à Conakry et à l'intérieur du pays, nous devons avoir désormais un seul agent, un seul matricule et un seul salaire. C'est la finalité... Normalement, l'effectif global prévisionnel est de 117 017. Mais sur la base du pré-enrôlement, on se retrouve à peu près avec 87 000 agents qui, normalement, sont censés passer la biométrie. C'est-à-dire, ceux-là qui se sont effectivement fait pré-enrôler et qui ont soumis

leurs dossiers. Parce que même si vous vous faites pré-enrôler, si vous n'avez pas soumis votre dossier normalement, vous ne pouvez pas passer à l'instant T la biométrie. Peut-être qu'il y aurait un rattrapage on ne sait pas mais si vous n'avez pas réalisé ce parcours initial complet, vous ne pouvez pas passer la biométrie. Et la biométrie constitue le dernier passage pour les agents. Le traitement maintenant reviendra à l'équipe technique et le prestataire de réaliser le traitement et de sortir le rapport avant de réaliser le fichier unique. », a indiqué le ministre Julien Yombouno.

« Il faut savoir que cette opération, nous faisons la capture d'empreinte digitale des dix doigts des agents. Nous faisons aussi l'empreinte faciale. Nous prenons également l'empreinte de l'iris et la photo. Nous prenons effectivement les signatures des agents. Mais au prime abord, quand l'agent arrive, on procède à la vérification de son identité à travers le récépissé d'enrôlement biométrique qu'il a reçu et une pièce d'identité. Ces informations sont matchées et puis sont conservées dans une base de données. », a déclaré pour sa part Alhassane Bangoura, Directeur national des systèmes d'information de la fonction publique.

Mamadou Oury

NIGER

Un ambassadeur des Etats-Unis annoncé malgré le coup d'Etat

Si l'on s'en soutient à l'AFP, un nouvel ambassadeur américain s'installera bientôt au Niger pour participer aux efforts diplomatiques visant à rétablir le gouvernement légitime, renversé par un coup d'Etat, a indiqué mercredi Washington.

La diplomate Kathleen FitzGibbon a reçu le feu vert du Sénat le 27 juillet, au lendemain de la prise du pouvoir par des militaires. Elle attendait l'officialisation de sa nomination depuis près d'un an, en raison d'une bataille politique indépendante de sa personne.

« Nous avons hâte que l'ambassadrice FitzGibbon arrive à Niamey », a expliqué à la presse un porte-parole du département d'Etat américain, Vedant Patel.

Il a assuré que cette arrivée ne signifiait pas que les Etats-Unis approuvaient le coup d'Etat militaire et que Washington réclamait toujours la libération et le retour au pouvoir du président élu Mohamed Bazoum.

« Ce n'est pas le signe d'un changement de politique des Etats-Unis, mais de leur implication continue » dans cette crise, a-t-il dit.

Mme FitzGibbon, qui affiche une grande expérience de l'Afrique, va s'installer à Niamey malgré le départ début août du personnel non essentiel de l'ambassade.

Le département d'Etat américain suit de près la situation au Niger. Le secrétaire d'Etat Antony Blinken a plusieurs fois

échangé avec le président Bazoum et des responsables régionaux, et sa N.2 Victoria Nuland a effectué une visite surprise à Niamey la semaine dernière pour rencontrer les auteurs du coup d'Etat.

Le Niger abrite des soldats américains et français engagés dans des opérations contre des groupes jihadistes actifs au Sahel.

A noter que Washington privilégie la voie diplomatique pour une sortie de crise au pays de Mahamadou Issoufou. Quant à la France d'Emmanuel Macron, elle est accusée, à tort ou à raison, de manipuler la CEDEAO qui fait preuve de détermination à déloger les putschistes de Niamey par tous les moyens.

Kéfina Diakité

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

POLITIQUE

Les femmes du PUP réclament la tête du président du parti, Fodé Bangoura

L'actuel président du Parti de l'Unité du Progrès est sur une chaise éjectable ces derniers temps. L'ombre de Fodé Bangoura ne fait plus l'unanimité à la tête du parti. Les appels se multiplient et des voix se lèvent pour demander son départ. Une franche importante du PUP l'accuse d'avoir vendu le parti créé par feu Lansana Conté. D'ailleurs, ce camp l'a exprimé le samedi 19 août 2023 au siège du parti à la Camayenne à travers une manifestation.

Le Parti de l'Unité et du Progrès n'a pas tenu d'assemblée générale hebdomadaire le samedi 19 août à son siège. La raison, les femmes du parti sont en colère contre leur actuel leader qu'elles soupçonnent de marchander leur patrimoine politique. Habillées en blanc avec des foulards verts, ces femmes militantes du PUP, le parti de feu le président Lansana Conté, ont empêché la tenue de leur réunion hebdomadaire. Elles réclament le départ de l'actuel président Fodé Bangoura qu'elles accusent d'avoir vendu leur formation politique.

Le mis en cause bien présent sur les lieux, a ordonné aux vigiles leur expulsion du siège. En colère, Djénaba Conté, une des manifestantes, a exprimé son mécontentement en ces termes : « je suis fondatrice du PUP. Mais, cela fait 8 ans qu'El hadj Fodé Bangoura a pris en otage notre parti et s'est enfermé dans sa maison, parce qu'il pense que le PUP



appartient à sa famille. C'est pourquoi, nous les femmes fondatrices de ce parti, nous sommes venues ici ce matin pour manifester notre colère et réclamer l'organisation d'un congrès le plus rapidement possible. Son mandat est terminé, mais il refuse de partir », dit-elle.

Visiblement, ces femmes ne sont pas prêtes à lâcher prise. Elles vont jusqu'à porter des

accusations contre l'ancien bras droit de feu Général Conté. « Vous-mêmes vous avez vu, on a été insultées par les vigiles qui ont reçu l'ordre venant de Fodé Bangoura de nous chasser de notre siège. C'est Fodé Bangoura qui leur a donné cet ordre illégal parce que nous sommes des fondatrices de cette formation politique. On a notre mot à dire dans ce parti. On ne sait plus ce qui se

passé, on apprend par-ci par-là qu'il a vendu le parti et c'est vrai. S'il ne se reproche rien, il accepte d'organiser le congrès. Il a vendu ce parti à quelqu'un. C'est pourquoi, nous profitons de votre micro pour dire à cette personne de laisser ce projet parce que le PUP n'appartient pas à Fodé Bangoura, c'est un parti qui appartient aux militants »

Des cris de colère ça et là,

ces femmes sont allées jusqu'à voir le Kountigui de la Basse Côte pour lui exprimer leur préoccupation. Quant à Mabinty Conté, présidente des femmes du PUP de Ratoma et membre fondatrice de ce parti, elle dira qu'elles ont mené des démarches pour contraindre Fodé Bangoura de reconsidérer sa position en organisant le congrès dans un bref délai. « Nous sommes parties voir El hadj Sèkhouna, le Kountigui de la Basse Côte pour qu'il s'implique, il nous a dit de faire le congrès. Mais, comment peut-on faire le congrès si Fodé Bangoura qui est le président refuse ? Mais, si tu vois que Fodé Bangoura fait des bêtises comme ça, c'est parce qu'il est soutenu par Sèkhouna », lâche cette manifestante.

Le président du parti n'a pas souhaité communiquer sur cette fronde des femmes du PUP. À l'heure actuelle, on pourrait dire qu'il a du pain sur la planche.

Samuel Demba. D

VIE POLITIQUE

Dr Ousmane Kaba tente d'apaiser les tensions avec le RPG Arc-en-ciel

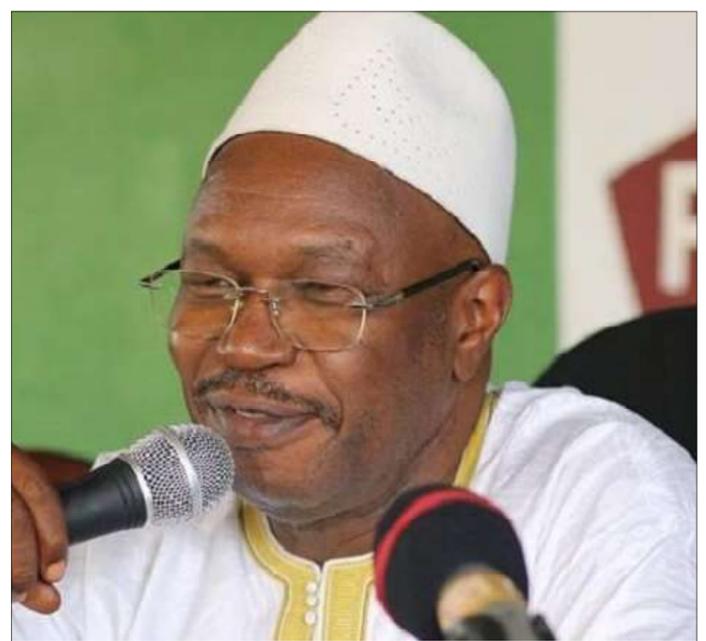
Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le président du PADES, Dr Ousmane Kaba, est revenu sur ses propos tenus contre les cadres du RPG Arc-en-ciel. Une sortie qui, on le sait, lui avait valu des attaques et des critiques acerbes de la part des militants et sympathisants de l'ancien parti au pouvoir.

« J'ai déjà dit à tout le monde que le RPG n'a rien à voir dans cette situation. Moi-même qui parle, je suis du RPG parce que c'est nous qui avons créé le RPG Arc-en-ciel. Laissons les Rpgistes dans la mesure où eux-mêmes ils souffrent. Tous ceux qui sont rentrés dans le RPG à commencer par moi-même, pourquoi nous y avons adhéré ? Nous sommes venus au RPG dans le but de faire avancer les choses dans notre pays. Mais l'homme propose, Dieu dispose ! Le but qui nous a amené à adhérer au RPG Arc-en-ciel et ce qui

s'est passé ne sont pas les mêmes. Donc le RPG n'a aucune responsabilité dans ce qui s'est passé, que tout le monde laisse les Rpgistes en paix. Ceux-ci n'ont rien fait, ce sont les grands du gouvernement qui volent l'argent. Donc enlevons le nom du RPG et ses militants dans cette histoire de vol d'argent public. C'est nous qui avons aidé le président Alpha Condé à avoir le pouvoir et nous avons tous voulu que ça se passe bien. Il a passé 11 ans au pouvoir, mais vous ne trouverez nulle part en Guinée 100 km de

routes bitumées au même moment. Je mets au défi tout le monde de me dire le contraire. Même la route Conakry-Kindia qu'est la première route du pays n'a pu être goudronnée par lui (Alpha Condé). Le tronçon Kankan-Mandiana (80 km) est aussi resté inachevé. Maintenant, comparons objectivement les choses et disons-nous la vérité. », a déclaré Dr Ousmane Kaba, le chef de file du PADES.

Kèfina Diakitè



TRANSITION CNRD

Ce que Sékou Koundouno du FNDC demande aux journalistes d'investigation

Sékou Koundouno, responsable des Stratégies et Planification du FNDC se demande s'il y a des journalistes d'investigation en Guinée. C'est à travers une nouvelle tribune publiée dans la presse.



« Y a-t-il des journalistes d'investigation en Guinée ? La question mérite bien d'être posée. Dans le combat pour la démocratie, l'État de droit, la justice et la liberté, chaque acteur de la société a un rôle à jouer. Si chacun croise les bras ou ferme les yeux, par peur ou par intérêts, c'est le pays tout entier qui serait livré à une minorité de Guinéens qui en ferait ce qu'elle veut en fonction de ses intérêts et non de ceux de la communauté.

Le combat des activistes de la société civile n'est pas exclusivement le leur ; c'est celui de l'ensemble du peuple de Guinée car tout citoyen aspire à la liberté, à la justice, à l'égalité devant la loi, à la démocratie et est en quête permanente du respect des droits et libertés individuels et collectifs.

Dans cette quête, les journalistes, en particulier

ceux qui portent ou se donnent l'étiquette de « journalistes d'investigation » ont un rôle des plus importants.

Depuis presque deux ans des acteurs politiques de premier plan et des hauts commis de l'État sont emprisonnés pour des faits présumés d'infractions économiques et financières. Mais au même moment, des allégations d'enrichissement illicite sont portées contre des membres de la junte militaire, à commencer par le putschiste en chef, Mamadi Doumbouya. Ce dernier est en train d'acheter des dizaines de terrains à Conakry et de construire des bâtiments à plusieurs étages dans le Grand-Conakry, sans compter ceux qu'ils donnent. Il en est de même de plusieurs membres du CNRD et du Gouvernement. Tout cela se

fait à ciel ouvert. Des citoyens font état de constructions ou d'achats de terrains à coup de milliards tant en Guinée qu'ailleurs.

Ce sont des sujets auxquels les journalistes d'investigation devraient s'intéresser dans leur mission d'information du peuple. Qui ne sait pas aujourd'hui que Mamadi Doumbouya a acheté presque toute « La Minière » et tout Kipé Kakimbo ? Il se permet même de faire garder son chantier de Kipé par des agents des Forces Spéciales au lieu de recourir à des entreprises privées de gardiennage. Quand ces agents sont accusés de vol sur ledit chantier, ils sont radiés comme s'ils étaient au service de la République, et en l'absence tout procès.

Mamadi Doumbouya serait-il devenu la République ?

La presse, sans être partisane, doit contribuer plus activement encore à démasquer ces [hommes] qui se sont emparés du pouvoir le 5 septembre.

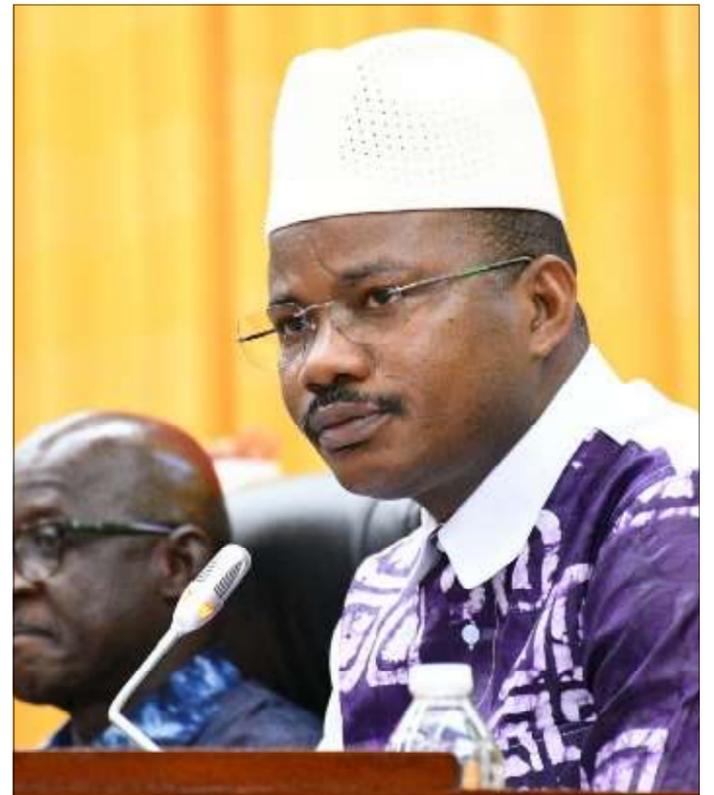
En attendant, que chaque Guinéen qui connaît des terrains ou des maisons achetés par les membres du CNRD et du Gouvernement essaie de les localiser et de les prendre en photo afin que des dossiers commencent à être constitués dès maintenant en vue de la future saisine d'une juridiction différente de la CRIEF d'Aly Touré qui n'est qu'un instrument politique et de règlement de comptes. », peut-on lire dans la tribune de Sékou Koundouno du FNDC.

Mamadou Oury

BUDGET

Les prévisions des dépenses de 2024 à 2026

Le débat d'orientation budgétaire sur la programmation pluriannuelle exercice (2024-2026) s'est ouvert le mercredi, 16 août 2023 à l'hémicycle du palais du peuple, le siège du Conseil national de la transition (CNT)



A la faveur de l'ouverture du débat d'orientation budgétaire sur la programmation pluriannuelle exercice (2024-2026) devant les conseillers nationaux de la transition, à leur tête Dr Dansa Kourouma, le ministre de l'Economie et des Finances, Moussa Cissé, a, dans son discours de circonstance, annoncé, au titre de l'année prochaine, un budget de 47 mille milliards de nos francs.

« Honorable président du CNT, mesdames et messieurs les conseillers, les dépenses d'investissement projetées sur la période 2024- 2026 se chiffrent à 47 906,6 milliards de francs guinéens. Ces prévisions sont composées de 20 706,6 milliards de ressources propres (43.2%) y compris les droits et taxes pour 1.310.45 milliards et de 27 200 milliards (56,8%) sur financement extérieur. Pour

l'année de base 2024, ces dépenses d'investissement sont évaluées à 15 299.5 milliards, soit un accroissement de 11.6% par rapport au budget 2023. Elles se décomposent en financement sur ressources propres pour 6 599.6 Mds (43.1%) et en financement extérieur pour 8 700 Mds (56.9%). Pour les deux années 2025 et 2026, elles sont projetées respectivement à 15 883,8 Mds et 16 723,15 milliards », a annoncé le ministre de l'Économie et des Finances, Moussa Cissé, devant les conseillers nationaux, qui font office de députés pendant cette transition qui s'est ouverte le 5 septembre 2021, avec la chute du régime d'Alpha Condé suite à un coup d'Etat perpétré par le colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces spéciales.

Kèfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INSOLITE

Vol dans la cour du ministère de la Sécurité

C'est à travers un communiqué transmis à la presse le 14 août, que la police nationale a déclaré être victime de vol dans la nuit du 13 au 14 août 2023.



Dans ce communiqué de la Police nationale, il est indiqué que des individus ont volé les vitres des rétroviseurs de sept (07) véhicules offerts à la Brigade Anti Criminalité (BAC) par le président Mamadi Doumbouya. « Lesdits véhicules étaient garés dans la cour du département à Coleah Domino au moment des faits. Aussitôt alerté, le Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) a ordonné l'ouverture d'une enquête et la suspension du coordinateur de la Sécurité avec effet immédiat. Tous les agents de garde du jour qui étaient en service dans la nuit du 13 au 14 août 2023 ont été mis aux arrêts pour les besoins d'enquête », peut-on lire dans le communiqué.

Et la question que beaucoup se posent, à juste raison, est de savoir si la police ne peut pas assurer sa propre sécurité, comment pourra-t-elle assurer celle des Guinéens? Depuis un certain temps, force est de reconnaître qu'un pesant

climat d'insécurité règne aussi bien à Conakry que certaines villes de l'intérieur. Un véritable défi lancé au ministère de la Sécurité et de la Protection civile et à ses démembrés aux quatre coins du monde.

Kèfina Diakité

BURKINA FASO

Le PAM condamne l'attaque de son hélicoptère humanitaire

Au Burkina Faso, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a condamné fermement l'attaque contre l'un de ses hélicoptères qui transportait de l'aide alimentaire d'urgence destinée aux femmes, hommes et enfants les plus vulnérables de la ville assiégée de Djibo, dans la région du Sahel.

L'attaque survenue le 10 août 2023 a visé un hélicoptère de type Mi-26 peu après son décollage de Ouahigouya, dans la région du Nord, à destination des zones assiégées de la région du Sahel où des milliers de familles sont coupées de tout accès depuis des mois.

Tous les passagers et membres d'équipage à bord sont heureusement indemnes.

Le PAM appelle tous les groupes et parties au conflit à garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires et de leurs équipements, conformément au droit international humanitaire. Les activités, le personnel et les matériels humanitaires ne doivent jamais être une cible.

« De telles attaques

compromettent le travail du PAM sur le terrain, perturbant l'assistance alimentaire vitale tout en augmentant nos coûts opérationnels et épuisant notre budget humanitaire », a déclaré Elvira Pruscini, représentante pays et directrice du PAM au Burkina Faso. « Le PAM reste engagé à atteindre les communautés les plus vulnérables avec une assistance vitale, quel qu'en soit le coût. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'interrompre notre réponse, qui reste tout à fait vitale pour ceux et celles qui en ont cruellement besoin ».

Dans les régions du Burkina Faso touchées par le conflit, 43 000 personnes sont actuellement confrontées à des niveaux catastrophiques de faim (phase 5 de l'IPC) durant la

période de soudure de juin à septembre. Les opérations de transport aérien du PAM sont la seule option et le dernier recours pour que l'assistance humanitaire parvienne aux personnes les plus démunies vivant dans des zones assiégées.

Le Burkina Faso traverse une crise majeure de sécurité alimentaire et de nutrition avec 3,4 millions de personnes, soit 15 % de la population, souffrant actuellement de faim aiguë. En 2023, le PAM s'est engagé à soutenir 2,8 millions de personnes parmi les plus vulnérables, à travers son programme d'urgence et de résilience. Mais l'agence doit être en mesure d'atteindre les communautés isolées en toute sécurité. Source : PAM.

Mamadou Oury

FORUM ARMÉE EN RUSSIE

La Guinée parmi les 3 pays africains participants

Le Forum Armée s'est tenu cette semaine en Russie. La Guinée fait partie des pays africains ayant pris part à ce grand rendez-vous.

La Centrafrique, le Burkina Faso et la Guinée représentés par leurs ministres de la Défense sont les seuls en Afrique qui ont participé au Forum Armée 2023 en Russie.

Ce forum international qui s'est ouvert le lundi 14 août au parc d'exposition de l'armée russe Patriot, dans la région de Moscou, a réuni près de 1.500 entreprises de défense russes et 85 sociétés étrangères de sept pays.

Au cours de ce Forum, la



Défense russe entend conclure des contrats d'un montant de plus de 4,5 milliards de dollars.

L'exposition a été déployée sur une superficie de près

de 300.000 mètres carrés avec plus de 28.000 unités de produits militaires et à double usage.

La Russie y a présenté du matériel militaire performant

dont un drone bombardier, le nouveau chasseur MiG-35 et d'autres modifications d'avions et d'hélicoptères déjà connus sur le marché.

Mamadou Oury

MIGRATION

Plus de 70 migrants sénégalais interceptés par le Maroc au large du Sahara occidental

La marine marocaine a intercepté 75 migrants sénégalais à bord d'une embarcation au large de Dakhla, au Sahara occidental, a indiqué vendredi une source militaire selon laquelle leur embarcation de fortune était partie le 12 août des côtes sénégalaises vers les îles Canaries en Espagne.

Les migrants, secourus jeudi, « ont reçu les premiers soins, avant d'être remis à la gendarmerie royale afin d'effectuer les démarches administratives en vigueur », a ajouté la même source. Cette opération porte à au moins 328 le nombre de candidats à l'émigration irrégulière originaires d'Afrique subsaharienne ramenés sur les côtes marocaines depuis le 8 août, selon un bilan de l'AFP établi à partir de sources militaires marocaines.

Mercredi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé que plus de 60 migrants sénégalais étaient présumés morts à bord d'une pirogue partie des



côtes sénégalaises début juillet et retrouvée lundi au large du Cap-Vert. Une unité de surveillance du littoral marocain avait intercepté samedi une embarcation transportant 130 migrants sénégalais qui s'était

échouée au niveau de Dakhla.

Par ailleurs, les garde-côtes marocains ont annoncé le 7 août avoir repêché cinq cadavres de Sénégalais au large de

Guerguerat, au Sahara occidental, et porté secours à 189 autres migrants dont l'embarcation avait chaviré. Les migrants sont généralement rapatriés au Sénégal. Au moins 13

Sénégalais ont péri à la mi-juillet dans le naufrage de leur pirogue au large des côtes marocaines, selon les autorités locales sénégalaises.

La route migratoire des Canaries, porte d'entrée vers l'Europe dans l'océan Atlantique, connaît ces dernières semaines un net regain d'activités, notamment depuis les côtes du Maroc et du Sahara occidental. Des ONG font régulièrement état de naufrages meurtriers – dont les bilans non officiels se chiffrent selon elles en dizaines, sinon en centaines de morts – dans les eaux marocaines, espagnoles ou internationales.

AFP

ETATS-UNIS

Une femme profère des menaces contre la juge chargée de superviser le procès de Trump

Une femme a été arrêtée le mercredi dernier au Texas (États-Unis) sur décision de la justice pour avoir menacé de mort la juge fédérale qui supervisera le procès Donald Trump. L'ancien président est accusé d'avoir tenté d'inverser les résultats de l'élection de 2020.

Le 5 août dernier, Abigail Jo Shry a laissé un message téléphonique à caractère raciste qui comportait des menaces de mort au bureau de la juge Tanya Chutkan à Washington, selon une plainte déposée par le Département américain de la sécurité intérieure. Cette femme de 43 ans, habitante d'Alvin, y qualifiait la juge de « stupide esclave noire ».

« Vous êtes dans notre ligne de mire, nous voulons vous tuer », déclarait également la quadragénaire dans le

message, menaçant également la famille de la magistrate. « Si Trump n'est pas élu en 2024, nous allons vous tuer, alors faites attention. » La suspecte a aussi menacé de tuer q u i c o n q u e poursuivrait Donald Trump, citant nommément l'élue afro-américaine et démocrate du Texas Sheila Jackson Lee.

Donald Trump est actuellement le favori des Républicains pour l'élection présidentielle de 2024. Il fait actuellement face à quatre procès criminels. La juge Chutkan, 61 ans, a été

désignée de manière aléatoire pour superviser le procès de l'ancien président, accusé d'avoir tenté d'inverser le résultat de l'élection de 2020 remportée par Joe Biden. Trump a été inculpé le 1er août pour complot contre l'État dans cette affaire.

En 2021, Tanya Chutkan avait rejeté une action en justice de Trump qui estimait qu'en tant que président, il ne pouvait pas remettre de documents à un comité du Congrès enquêtant sur l'attaque contre le Capitole. « Les présidents ne sont pas des



rois », avait-elle alors déclaré. La juge est aussi connue pour avoir sévèrement condamné des

partisans de l'ex-président ayant participé à l'assaut du Capitole.

Mamadou Oury

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Des journalistes et communicateurs traditionnels à l'école de Wuri-Guinée

C'est sous le thème "Techniques d'écriture journalistique pour la couverture médiatique d'un projet d'identification biométrique des personnes physiques" que Wuri-Guinée a organisé le jeudi 17 août 2023, un atelier de formation à l'intention d'une quarantaine de journalistes et communicateurs traditionnels, à Conakry.

Prenant la parole à l'occasion de cette session de formation, le Directeur technique de Wuri-Guinée, Senkoun Kourouma, a mis l'accent sur l'identité numérique et son rôle crucial dans la promotion de l'inclusion sociale et économique dans un monde en constante évolution. « C'est pourquoi, l'identité numérique devient un outil puissant pour favoriser l'égalité de chance et la croissance équitable. Bref, l'identité numérique offre une solution pour surmonter nos obstacles traditionnels. C'est une chance pour créer les différentes chartes de la société de manière à donner à chacun la voie et les moyens de participer activement à la vie économique de la nation », a-t-il indiqué.



Le Directeur de cabinet adjoint et responsable du suivi-évaluation des projets à la Primature, Lanciné Hawa Doumbouya, pour sa part, a expliqué que le projet Wuri est un grand projet sous-régional qui se situe dans le cadre de l'identification des citoyens,

qu'ils soient résidents ou étrangers. « Le projet est évalué à plus de 44 millions de dollars...Le Gouvernement soutient tous les projets d'identification des Guinéens dont Wuri pour que le pays soit au rendez-vous du développement

économique et de l'inclusivité. Et, très bientôt le projet Wuri sera lancé sur l'ensemble du territoire national. Un processus que le Gouvernement souhaite inclusif. Chacun devrait accepter d'être identifié pour faire partie de la société guinéenne »,

fera-t-il savoir.

Boua Kouyaté, spécialiste en communication de Wuri Guinée a présenté des stratégies de communication pour la réussite de l'opération d'identification unique. Après sa présentation, le journaliste-consultant Ibrahima Ahmed Barry, a abordé certaines techniques d'écriture journalistique en lien avec les projets d'investissements publics. Parmi les résultats attendus de ce projet, l'on peut citer entre autres l'attribution d'un numéro d'identification unique (INU) et d'un titre d'identité reconnu par le Gouvernement à chaque résident en Guinée et aux Guinéens de l'étranger.

Kèfina Diakité

NIGER

La force de la Cedeao « prête à intervenir dès que l'ordre en sera donné »

La force de la Cedeao est « prête à intervenir » au Niger dès que les dirigeants des pays ouest-africains en donneront l'ordre, a déclaré le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'organisation régionale, Abdel-Fatau Musah.

« Nous sommes prêts à intervenir dès que l'ordre sera donné. Le jour de l'intervention a aussi été fixé », a déclaré ce responsable à l'issue d'une réunion des chefs d'état-major des armées ouest-africaines réunis depuis jeudi à Accra.

Ces derniers ont décidé des modalités d'une

possible intervention armée en dernier ressort pour rétablir au pouvoir le président élu Mohamed Bazoum écarté depuis le 26 juillet par le nouveau régime militaire à Niamey. Mais ils ont réaffirmé que la Cedeao privilégie toujours la voie du dialogue.

L'organisation a ainsi annoncé une « possible » mission diplomatique samedi au Niger alors que les précédentes délégations de l'organisation régionale n'ont pas réussi jusqu'ici à rencontrer le général Tiani, le nouvel homme fort du pays.

« Nous sommes prêts à résoudre le problème

pacifiquement, mais il faut être deux pour danser le tango », a déclaré M. Musah.

Mais « nous n'allons pas être ceux qui frappent à la porte alors qu'ils nous la claquent », a-t-il toutefois ajouté.

Si les militaires au Niger « veulent emprunter la voie pacifique pour rétablir très rapidement l'ordre constitutionnel, nous sommes prêts à renoncer à l'option militaire, car ce n'est pas notre option préférée, mais nous sommes obligés de le faire en raison de l'intransigeance du régime », a-t-il poursuivi.

Au sujet de la possible

intervention, « tous les États membres de la Cedeao présents ici aujourd'hui se sont engagés à fournir les éléments, les équipements et les ressources nécessaires pour mener à bien cette mission », a déclaré le responsable.

« Nous avons convenu et mis au point ce qui sera nécessaire pour l'intervention. Quels sont les objectifs stratégiques, l'équipement nécessaire et

l'engagement des États membres », a-t-il précisé.

Tous les pays de la Cedeao étaient représentés à cette réunion hormis le Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

Quant à la Guinée, le Mali et le Burkina Faso, ils sont suspendus des instances dirigeantes de la Cedeao depuis qu'ils sont eux aussi dirigés par des militaires putschistes.

AFP

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »